

Rapport financier exercice 2018 - Comité Directeur du 02/03/2019 AG du 07/04/2019

L'exercice 2018 est maintenant terminé et je suis chargé de vous faire le compte rendu financier de cet exercice.

(DIAPO 2) Diaporama Produits

Le budget prévisionnel des recettes était estimé à 931 495 € ; Il a été réalisé à hauteur de 82% pour 765 221 € soit un déficit de recettes de 166 274 € (18%)

(DIAPO 3) Les recettes liées à l'athlétisme compétitions sont quant à elles pas à la hauteur de ce qui était attendu. Pour équilibrer cette ligne il avait été prévu de l'abonder sur fonds propres à hauteur de 60 000 € et à cela il a fallu faire face à la disparition de la subvention du Conseil Régional qui a réorienté ses subventions à direction des évènements et non plus des championnats.

Pour le suivi des athlètes, le déficit de recette provient principalement de la différence existant entre les 3 lieux d'implantation et de fonctionnement des structures (Droit d'inscription des athlètes, Subventions Conseil Régional et Etat pour le haut niveau).

En ce qui concerne le suivi régional, le Conseil Régional et le CNDS ont bien répondu à nos attentes de subvention.

L'athlétisme des jeunes quant à lui a récolté des subventions plus importantes que prévues de la part du Conseil Régional et du CNDS ainsi que du montant des inscriptions des jeunes en stage.

Les recettes liées au Hors stade n'ont pas pu être concrétisées, ceci provenant d'une prévision de subvention de la part d'inter communalité pour la mise en place de courses natures.

L'athlé santé loisirs doit son déficit de recette à une subvention du Conseil Régional très inférieure à celle qui était prévue (Le CR souhaite développer le sport santé, comme d'autres organisations territoriales, mais ne fournit pas les subventions en adéquation avec les prévisions des actions mises en place par la ligue).

La recherche de partenariats avec des organismes sociaux (Prévoyance, mutuelle) est au point mort Les prestations réalisées sont en baisse du fait du transfert des compétences vers les clubs assurant les manifestations ; ce qui est un bien en soi, la ligue se devant d'aider les clubs à se développer.

Formations L'estimation a été légèrement inférieure à la réalisation du fait d'un nombre plus important d'entraîneurs en formation. La mise en place de l'OFA risque de priver la Ligue d'une partie de ses ressources.

Structurations des clubs et animation territoriale, c'est à ce niveau que les parts de la ligue sur les licences se retrouvent ainsi que les droits de mutation et le montant des cotisations des clubs à la ligue. Comme pour les dépenses la labellisation a été enlevée de cette ligne budgétaire, ce qui explique la différence entre le prévisionnel et la réalisation



Structure régionale Réalisation supérieure à la prévision provenant de demandes de subvention auprès du Conseil Régional qui ont été satisfaites (Soirées de l'athlétisme, mais qui ne seront plus subventionnées en 2019 et aide à la commission handisport pour l'organisation d'un meeting HSP et sa participation au championnat de France HSP).

Administration : Cette ligne budgétaire n'a pas vocation à avoir des recettes si ce n'est les intérêts des comptes bancaires, les versements relatifs au remboursement de la dette pénale et les dons effectués par renonciation au remboursement des frais de quelques élus.

(DIAPO 4) Camembert des produits

Diapo 5 Diaporama Charges

Le budget prévisionnel des dépenses était de 931 495 € et il a été réalisé à hauteur de 91% pour 847 744 € soit une économie de 83 751 €

(DIAPO 6) La ligne budgétaire affectée aux compétitions prévoyait 129 800 € et a été réalisée à hauteur de 90 376 € sachant que les indemnités jury prévues initialement dans cette ligne ont été en final affectées à la Commission des Officiels Techniques (Environ 20 000 €)

Le suivi des athlètes regroupant aussi bien les structures d'entraînement (Pôle, CER, SSR) que le suivi régional des athlètes a été plus gourmand que prévu 227 865 € de prévision pour une réalisation de 266 835 € soit + 17% Ceci résultant du nombre d'athlètes suivis en stage, du coût des hébergements, la mise à disposition d'entraîneurs extérieurs à la ligue pour les structures, ainsi que le fait de passer par un groupement d'employeurs pour les encadrants de stages.

L'athlétisme des jeunes a connu la mise en place pour la première année de la coupe de France des minimes regroupant 3 compétitions (Cross, Piste, Marche) et malgré cela le budget prévu n'a pas été consommé entièrement 36 748 € pour 42 000 €.

L'athlétisme Hors Stade n'a consommé qu'un tiers de son budget qui s'explique par le fait qu'initialement les cross étaient prévus dans cette ligne budgétaire et qu'en final ceux-ci ont été transférés dans les compétitions pour ne laisser dans cette ligne que les courses hors stade à label ainsi que les courses nature.

L'athlé santé loisirs quant à lui avait été budgétisé en totalité sur l'exercice 2018 pour 2 actions qui se déroulent sur 2018 et 2019 et donc les dépenses pas entièrement consommées.

Les formations (Officiels, Dirigeants, Entraîneurs et salariés) ont été réalisées à 96% donc conforme à la prévision.



La structuration des clubs et animations territoriales n'a pas été correctement budgétisée puisqu'incluant à hauteur de 49 000 € le montant des labellisations versé par la FFA aux clubs et donc n'entrant pas dans le budget de la ligue. Au-delà de cette remarque ce poste mériterait une définition précise de ce qu'il regroupe.

La structure régionale regroupe toutes les commissions de la ligue. Le budget en a été sous-estimé au vue de la réalisation (+137%) ce qui s'explique d'une part par le transfert des indemnités jury du chapitre compétitions à la commission des officiels techniques d'une part et d'autre part par les frais de déplacements lors des réunions des commissions du fait de l'étendue de la région et des distances à parcourir par les membres de celles-ci pour assister aux réunions.

La ligne administration quant à elle est conforme à la prévision (Réalisation à 96%)
(DIAPO 7) Camembert des produits

Les diapos 8 à 12 sont la représentation comptable des produits et recettes.

La diapo 13 quant à elle fait état des contributions volontaires et principalement de la mise à disposition des CTS par l'état à la ligue d'athlétisme.

Il ne m'a pas été possible de valoriser la mise à disposition gratuite des installations sportives lors des compétitions, sessions de formation principalement, ni d'avoir une estimation cohérente de la valorisation du bénévolat.

Diapo 14 Le résultat d'exploitation de la ligue : c'est un déficit de 82 523,00 € compensé par une diminution des fonds propres (La prévision était de 120 000,00 €)

Diapos 15 à 17 : Situation financière de la ligue

Diapo 18 : Affectation du résultat

Après vos questions, un vote sera organisé afin de donner ou pas le quitus au trésorier pour sa gestion financière.

JEAN-PIERRE ROUQUIER
TRESORIER GENERAL





Ligue d'Athlétisme
Nouvelle-Aquitaine
Maison régionale des sports
2 avenue de l'Université
33400 Talence
FRANCE



iana@athlelana.fr



05 57 00 11 50

Association n°1021 déclarée le 01/03/1921 JO. P. 12616 du 23/12/1971 N° de SIRET : 781 849 799 00056 Code APE : 9312Z